

Commune D'ORVAULT

DEPARTEMENT

Loire-Atlantique

ARRONDISSEMENT

NANTES

CANTON

SAINT-HERBLAIN II

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS

CONSEIL MUNICIPAL

13 décembre 2021

L'an deux mil vingt et un, le treize décembre, le Conseil municipal de la Commune d'ORVAULT s'est réuni en session ordinaire, à l'Odysée au Bois Cesbron après convocation légale en date du six décembre deux mille vingt-et-un, sous la présidence de Jean-Sébastien GUITTON, Maire.

Etaient présents : Mme Dominique VIGNAUX, M. Lionel AUDION, Mme Marie-Paule GAILLOCHET, M. Guillaume GUÉRINEAU, M. Stéphane KERMARREC, Mme Armelle CHABIRAND, M. Yann GUILLON, Mme Brigitte RAIMBAULT, M. Christophe ANGOMARD, Mme Valérie DREYFUS, Mme Anne-Sophie JUDALET, M. Laurent DUBOST, Mme Catherine LE TRIONNAIRE, M. Vincent BOILEAU, Mme Linda PAYET, Mme Léa BESSIN, M. Ronan GILLES, M. Pierre ANNAIX, Mme Françoise NOBLET, M. Bernard PAUGAM, Mme Sandrine BRUN, M. Sébastien ARROÛT, Mme Marylène JÉGO, M. Gilles BERRÉE, Mme Florence CORMERAIS, Monsieur Florent THOMAS, Mme Maryse PIVAUT, M. Jean-Jacques DERRIEN, M. Thierry BOUTIN

Absents ayant donné pouvoir :

M. Dominique GOMEZ	donne procuration à	Mme Dominique VIGNAUX
M. Morvan DUPONT	donne procuration à	Mme Linda PAYET
Mme Stéphanie BELLANGER,	donne procuration à	M. Pierre ANNAIX
Mme Cyrienne FOUQUET-HENRI	donne procuration à	M. Jean-Jacques DERRIEN
M. Dominique FOLLUT	donne procuration à	M. Thierry BOUTIN

Il a été procédé, conformément à l'article L. 2121-15 du code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : Mme Linda PAYET ayant obtenu la majorité des suffrages a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

25. Versement d'une subvention exceptionnelle à l'Association de la Route de Vannes pour la réalisation d'un projet à caractère patrimonial

Madame CHABIRAND rapporte :

La Route de Vannes, qui depuis le centre-ville de Nantes se prolonge en limite d'Orvault et Saint-Herblain jusqu'aux portes de Sautron, est une entrée de ville avec des aménagements hétérogènes, une circulation dense et des usages partagés. C'est aussi un pôle économique majeur et dynamique qui compte plus de 420 entreprises et 7500 salariés. C'est donc tout à la fois un lieu de vie, un lieu de travail et un lieu d'habitation.

L'Association de la Route de Vannes souhaite valoriser l'histoire du site en réalisant un parcours photo intitulé « Le Voyage Route de Vannes » intégrant, le long de ses 5 kilomètres, des photos en noir et blanc. Ces photos d'artistes ou liées à l'histoire pourront être accrochées derrière des vitrines, dans les aubettes de bus, sur des panneaux publicitaires, sur le mur des parkings relais ou sur des candélabres. Au total, l'exposition devrait s'étaler sur 100 vitrines et 50 habillages du mobilier urbain.

Ce projet sera finalisé en septembre 2022 afin d'être opérationnel pour les Journées du Patrimoine. En attendant, l'association a créé en septembre 2021 le site voyageroutedevannes.com où photos patrimoniales et textes racontent l'histoire du site. L'association souhaite inscrire son action dans la durée en proposant des rendez-vous culturels réguliers.

La Semitan a déjà donné un accord de principe pour l'utilisation de certaines aubettes et pour l'utilisation du mur du parking relais de la Morlière.

Le coût prévisionnel du projet s'élève à 124 000 €. Le montage financier s'appuie sur de subventions à hauteur de 47 000 €, complétées par des recettes propres (participation des enseignes de la route de Vannes, vente de produits ou prestations). En l'état actuel des choses, Nantes Métropole s'est engagée à verser une subvention de 18 000 €, la Ville de Nantes 10 000 € et la Ville de Saint-Herblain 4 000 €. D'autres réponses sont attendues (Etat, Région, Département, ainsi que des fondations privées). La Ville d'Orvault est également sollicitée.

Au regard de l'intérêt du projet dont la commune d'Orvault est de facto l'un des acteurs compte tenu des réalités géographiques, il est proposé d'apporter une contribution à hauteur de 1 000 €.

DECISION

Sur proposition de la commission Culture, Sports et Coopération Internationale et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, M. DERRIEN s'étant absenté pour le vote :

DECIDE DE VERSER une subvention exceptionnelle de 1 000 € à l'Association de la Route de Vannes, sise à la CCI, 16 quai Ernest Renaud à NANTES, dans le cadre de la réalisation du projet « Le Voyage Route de Vannes » tel que décrit ci-dessus.

Les crédits nécessaires seront prélevés sur le compte 30.6574.

Rendu exécutoire

Par télétransmission en

Préfecture le : 14 DEC. 2021

Et par publication le : 14 DEC. 2021

Extrait certifié conforme

Orvault, le 14 décembre 2021

Pour le Maire

Le Directeur général



Jean-François MAISONNEUVE

THE UNIVERSITY OF CHICAGO
DEPARTMENT OF CHEMISTRY
5800 S. UNIVERSITY AVENUE
CHICAGO, ILLINOIS 60637
TEL: (773) 835-3100

NAME: _____
ADDRESS: _____
CITY: _____
STATE: _____
ZIP: _____

DATE: _____
TIME: _____
PLACE: _____



UNIVERSITY OF CHICAGO